



3 QUESTIONS À Jean-Paul Leroy

« Notre aide est totalement gratuite »

L'association nationale Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise [EGEE] a fêté son 30^e anniversaire à Avrillé, quelques mois après avoir été reconnue d'utilité publique. Présente dans toutes les régions (150 délégués en Pays-de-Loire), la structure regroupe des retraités, anciens cadres dirigeants, ingénieurs, chefs d'entreprises, unis par la même passion de transmettre leurs savoirs. Jean-Paul Leroy est le responsable Pays-de-Loire.



Jean-Paul Leroy.

1 En quoi consiste la mission d'un délégué EGEE ?

« Le délégué met ses savoir-faire au service de créateurs ou de repreneurs d'entreprise, auprès d'entreprises en difficulté. L'évolution de la société fait que notre association intervient aussi désormais, dans le cadre de l'adaptation à l'emploi, auprès de demandeurs d'emploi et d'étudiants. En s'inscrivant dans la démarche d'EGEE, le senior s'engage à transmettre ses compétences et ses expériences professionnelles aux générations plus jeunes afin de les guider avec efficacité ».

2 Vous regroupez vos actions sous trois « E ». Qu'est-ce que cela signifie ?

« Trois « E » pour éducation, emploi, entreprise, nos secteurs d'intervention. À travers la France, nous effectuons environ 30 000 interventions par an. Pour l'éducation, cela va de la découverte d'entreprises au suivi de stages, en passant par la rédaction d'un CV et la simulation d'entretien d'embauche. Pour l'emploi, nous rencontrons des jeunes en difficulté, des personnes en reconversion ou des chômeurs

de longue durée. Dans le domaine de l'entreprise, mission historique d'EGEE, le rôle du conseiller est de guider l'entrepreneur à prendre la bonne direction pour réaliser son projet, pérenniser son outil de travail, le soutenir, le parrainer ».

3 Quels sont vos constats à l'aune de ces 30 ans ?

« Aujourd'hui, les jeunes diplômés, bac +3, 4, 5... ne savent pas « se vendre ». Il en est de même avec les seniors qui se retrouvent au chômage. Ils vont mal psychologiquement et ne savent plus quoi mettre en avant dans leur CV. C'est quelque chose de plus en plus prégnant. Par ailleurs, on constate aussi que les entreprises parrainées par EGEE ont un taux de survie à 3 ou 5 ans bien supérieur aux entreprises que nous ne conseillons pas (80 entreprises aidées par EGEE en Maine-et-Loire N.D.L.R.). Les entreprises devraient en profiter. Cette aide est totalement gratuite. Le dirigeant à la tête dans le guidon. Nous sommes là pour regarder avec lui l'horizon ».